

## Chapitre 6

# Des femmes, des enfants et des hommes

### 1. MISE EN ÉVIDENCE DES TOMBES MASCULINES ET FÉMININES

#### 1.1. La matrice globale sur les objets métalliques et divers

Comme on l'a dit en introduction, nous suivrons dans cette approche le schéma développé pour l'étude de la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels 1989 : en particulier 373 à 400). La pratique de l'incinération avorte d'emblée toute tentative d'analyse morphologique des populations, en particulier la détermination sexuelle des individus. Cette carence, pour le moins préjudiciable dans l'analyse fine des populations protohistoriques et de leurs pratiques funéraires, ne doit pas cependant empêcher d'envisager d'autres moyens que les caractères morphologiques. De sorte que nous aurons recours au mobilier déposé dans les tombes pour tenter de pallier cette absence. Il paraît évident que nous partons là d'un postulat qui ne pourra jamais être entériné au sein de l'échantillon étudié. Cependant, si on se tourne vers des groupes protohistoriques voisins, on pourra parfois trouver confirmation de la valeur discriminante d'un point de vue sexuel de tel ou tel paramètre, en particulier des objets métalliques et des objets divers. Il va de soi que ce recours au mobilier doit être explicite et fondé ; il doit de même être à tout moment confronté avec les résultats issus de l'analyse de cimetières à inhumations contemporains pour lesquels le sexe des défunts est parfois connu. Ainsi, comme le rappelle A. Nickels (Nickels 1989 : 373), les objets déposés dans les tombes peuvent être rattachés directement au défunt. Ils témoignent d'une part de son appartenance à tel ou tel " groupe social ", également, et cette supposition semble légitime, ils permettent aussi d'aborder la délicate question de la diagnose sexuelle. Certains sont traditionnellement associés aux femmes ou aux hommes. D'autres, moins fréquents ou trop fréquents, ne permettent pas directement de répondre à cette question. Il convient cependant d'envisager alors que les associations dont ils font l'objet permettent de

les «sexuer». Nous avons donc encore une fois utilisé les matrices ordonnables afin de voir si les conclusions auxquelles sont parvenus d'autres chercheurs sur d'autres ensembles peuvent, dans le cas de la nécropole du Moulin, à nouveau être avancées.

Nous avons retenu d'une part les objets métalliques, d'autre part les fusaiöles ou pendeloques. Les objets métalliques ont été regroupés souvent selon leur fonction et pas forcément selon leur type. On a vu en effet que la forme des rasoirs évoluait dans le temps, sans que cela n'implique une variation dans leur valeur discriminante sexuelle. Les résultats de la sériation sont résumés dans la figure 436. Toutes les tombes n'ont pas été prises en compte. Seules ont été retenues les sépultures contenant plusieurs types d'objets et quelques ensembles où un seul objet est présent, ce afin de déterminer si cet objet est discriminant ou non.

#### 1.2. Description de la matrice

Quatre ensembles de sépultures ont été individualisés, en fonction des objets qu'elles contenaient et de leurs associations.

##### 1.2.1. Les groupes A et B

Ces deux ensembles ont parfois des objets en commun. Cependant plusieurs catégories ou types de pièces ne sont présents que dans l'un des deux groupes.

##### 1.2.1.1. Les objets attestés dans les deux groupes

Il s'agit exclusivement d'épingles : les épingles à tête enroulée, les épingles à tête conique, les épingles à tête sphérique, les épingles à tête en anneau, les épingles à tête plate et enfin les épingles à tête vasiforme. Certaines sont représentées par de nombreux exemplaires, d'autres sont beaucoup plus rares.

LA NÉCROPOLE DU MOULIN À MAILHAC

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Tombe 36	■																							
Tombe 50	■																							
Tombe 82	■																							
Tombe 108	■																							
Tombe 197	■																							
Tombe 224	■																							
Tombe 225	■																							
Tombe 295	■																							
Tombe 310	■																							
Tombe 14	■																							
Tombe 18	■																	■	■					
Tombe 22	■																	■	■					
Tombe 57	■																	■	■					
Tombe 166	■																							
Tombe 23	■					■	■																	
Tombe 44	■																							
Tombe 316	■																							
Tombe 62	■																							
Tombe 293	■	■																						
Tombe 1	■																							
Tombe 49	■																							
Tombe 116	■																							
Tombe 153	■																							
Tombe 163	■																							
Tombe 195	■																							
Tombe 220	■																							
Tombe 241	■																							
Tombe 56	■																							
Tombe 79	■		■	■																				
Tombe 201	■																							
Tombe 104	■																							
Tombe 138	■																							
Tombe 141	■																							
Tombe 160	■																							
Tombe 188	■																							
Tombe 274	■																							
Tombe 177	■																							
Tombe 175	■																							
Tombe 255	■																							
Tombe 189	■																							
Tombe 206	■																							
Tombe 245	■																							
Tombe 290	■																							
Tombe 119	■																							
Tombe 227	■																							
Tombe 221	■																							
Tombe 173	■																							
Tombe 187	■																							
Tombe 114	■																							
Tombe 124	■																							
Tombe 63	■																							
Tombe 213	■																							
Tombe 80	■																							
Tombe 34	■																							
Tombe 212	■																							
Tombe 270	■																							
Tombe 178	■																							
Tombe 226	■																							
Tombe 247	■																							
Tombe 294	■																							
Tombe 128	■																							
Tombe 204	■																							
Tombe 126	■																							
Tombe 303	■																							
Tombe 182	■																							
Tombe 300	■																							
Tombe 253	■																							
Tombe 144	■																							
Tombe 256	■																							
Tombe 302	■																							
Tombe 101	■																							
Tombe 146	■																							
Tombe 172	■																							
Tombe 183	■																							
Tombe 301	■																							
Tombe 272	■																							
Tombe 68	■																							
Tombe 181	■																							
Tombe 326	■																							
Tombe 129	■																							
Tombe 132	■																							
Tombe 185	■																							
Tombe 292	■																							
Tombe 35	■																							
Tombe 95	■																							

A



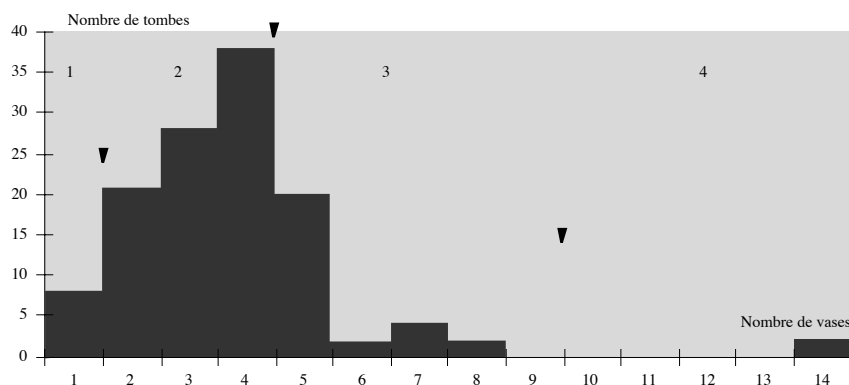


Fig. 437 : Histogramme de distribution du nombre de vases déposés dans les tombes intactes.

### 1.2.1.2. Les objets caractéristiques de l'un des deux groupes

Dans cette catégorie, il convient de distinguer les objets relativement nombreux des pièces plus rares, parfois représentées par un seul exemplaire.

#### Le groupe A

##### Objets bien représentés

Les fusaiïoles, les anneaux de cheveux, les perles tubulaires, les spirales, les éléments de chaînette, les torques, les boutons et les coquillages sont les objets les plus fréquemment déposés dans les tombes du groupe A.

##### Objets plus rares

Il s'agit essentiellement des fibules en bronze à double-resort, dont seuls deux exemplaires ont été recensés, et des épingles à tête en rouelle.

#### Le Groupe B

##### Objets bien représentés

Les rasoirs, tous types confondus, les couteaux et les pinces à épiler en bronze sont dans ce cas.

##### Objets plus rares

On peut ranger dans cette catégorie les poignards en bronze, les pointes de flèche en bronze et les épingles à tête discoïdale épaisse.

### 1.2.2. Le groupe C

Cet ensemble regroupe les sépultures qui contenaient à la fois des objets caractéristiques du groupe A et des pièces typiques du groupe B. Le groupe C a été divisé en deux sous-groupes, car nous verrons qu'une catégorie d'objets, quantitativement importante, peut influencer sur la signification de certaines associations. Le groupe C1 rassemble les tombes contenant un objet caractéristique du groupe A, comme les boutons, les torques, les chaînettes ou les spirales, associé à une

pièce typique du groupe B, tels les poignards en bronze, les pointes de flèches, les rasoirs ou les pinces à épiler. Le groupe C2 réunit les sépultures qui contiennent une pièce caractéristique du groupe B, comme les rasoirs, les pinces à épiler ou les couteaux, et un ou plusieurs bracelets. Nous avons en effet distingué la catégorie des bracelets. Ceux-ci sont le plus souvent très fragmentaires, de sorte qu'on ne peut dans bien des cas en distinguer ni le type, ni le nombre. Seules les sections ont pu être observées. Or, ces objets sont très nombreux. Ils méritent donc qu'on s'y attache mais la signification de leur présence dans un ensemble doit être interprétée avec prudence. Soit ces objets n'ont aucune valeur discriminante, et le groupe C2 doit être fondu dans le groupe B ; soit, et la matrice semble l'indiquer, les bracelets sont sexuellement discriminants auquel cas, le groupe C2 est identique au groupe C1. Leur isolement au sein de la matrice n'empêche cependant pas de constater que les bracelets sont exclusivement attestés dans le groupe A, et dans les groupes C1 et C2. Aucun d'entre eux n'est présent au sein du groupe B. On pourrait alors envisager qu'ils soient typiques du groupe A, et dans ce cas, le groupe nommé "A?" doit être rattaché au groupe A.

### 1.2.3. Le groupe D

Il correspond à un ensemble de tombes qui ne contiennent que des éléments non caractéristiques d'un des groupes précédents, exclusivement des épingles. Tous ne sont pas représentés dans la matrice.

### 1.2.4. Le groupe E

Non figuré dans la matrice, le groupe E rassemble les tombes qui n'ont livré aucun objet métallique et aucune fusaiïole. Ce groupe est relativement important puisque, sur les seules tombes intactes, 24 ne contenaient aucun objet en dehors des vases.

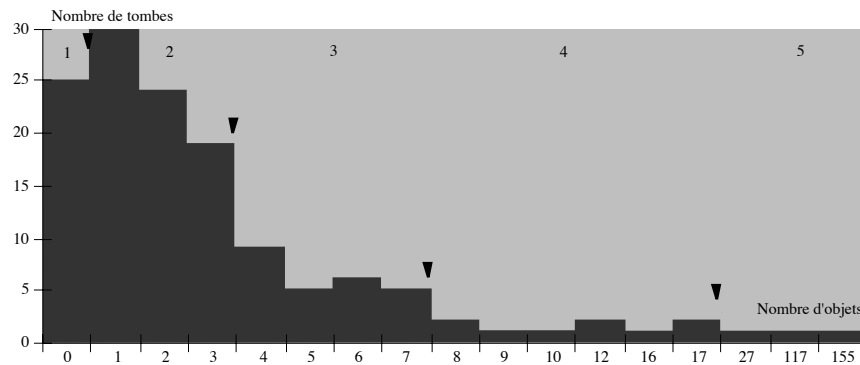


Fig. 438 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les tombes intactes.

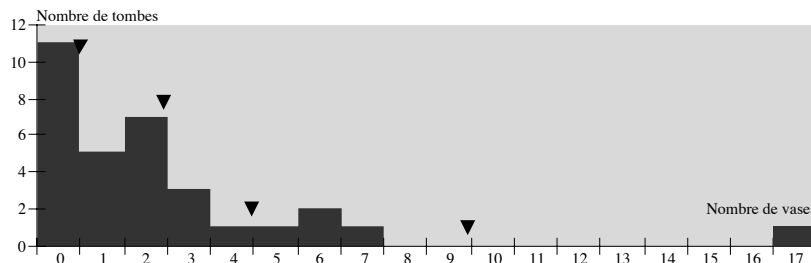


Fig. 439 : Histogramme de distribution du nombre de vases déposés dans les sépultures de sujets immatures.

### 1.3. Interprétation des résultats

Que représentent les groupes que nous avons définis ? L'analyse du mobilier contenu dans les tombes de la nécropole du Moulin ainsi que les résultats obtenus dans le cadre d'études portant sur d'autres nécropoles à incinération contemporaines, ou légèrement postérieures, et de cimetières à inhumation, nous offrent la possibilité de proposer, comme d'autres l'ont fait avant nous, une partition sexuelle des individus.

Le groupe A correspond à des sujets féminins. On y relève en effet la présence d'objets de parure et de toilette qui sont totalement absents du groupe B, dans lequel on trouve en revanche des rasoirs, des couteaux et des armes. Ce groupe rassemble les sujets masculins. Ces conclusions ont déjà été obtenues sur la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels 1989 : 377) ainsi que lors de l'étude d'ensembles contenant des inhumations. En effet, B. Dedet dans son travail sur les sépultures protohistoriques des garrigues languedociennes (Dedet 1992 : 193) a pu montrer que les couteaux et poignards étaient associés à des sujets incontestablement masculins. On peut également se référer à quelques sépultures de l'extrême fin de l'Âge du bronze et du tout début de l'Âge du fer de l'Est de la France, où des tombes de sujets masculins non incinérés contiennent régulièrement des épées, mais aussi des couteaux et des rasoirs (Chaume 1990 : 10). On doit donc considérer les

rasoirs, les couteaux, les poignards et les pointes de flèche comme des objets spécifiquement masculins, et les diverses parures (torques, anneaux de cheveux, chaînettes et boutons) ainsi que les coquillages et les fusaiöles comme des attributs typiquement féminins.

En ce qui concerne le groupe C, pour lequel nous avons opéré une distinction entre deux sous-groupes, C1 et C2, le problème réside dans la valeur sexuellement discriminante des bracelets. Quoiqu'il en soit, les tombes du sous-groupe C1 doivent être considérées comme des tombes doubles, associant un sujet féminin à un sujet masculin. Pour les sépultures du sous-groupe C2, si l'on considère, et cela semble être le cas, les bracelets comme typiquement féminins, il s'agit à nouveau de sépultures contenant à la fois un individu masculin et un individu féminin. Cette dernière hypothèse a notre préférence, eu égard aux résultats obtenus notamment à Agde.

Mais tous les objets ne semblent pas être de fins jalons sexuellement discriminants. Il s'agit en particulier des épingles, dont le classement dans la matrice semble en effet montrer une partition, pour certaines catégories en tout cas. Cependant, vu le faible effectif présent, nous resterons prudents quant à la validité d'une telle observation.

En récapitulatif, le groupe A correspond à des tombes féminines, le groupe B à des tombes masculines et le groupe C à des sépultures contenant un homme et une femme et dont les attributs sont réunis dans un seul et même ossuaire. Mais

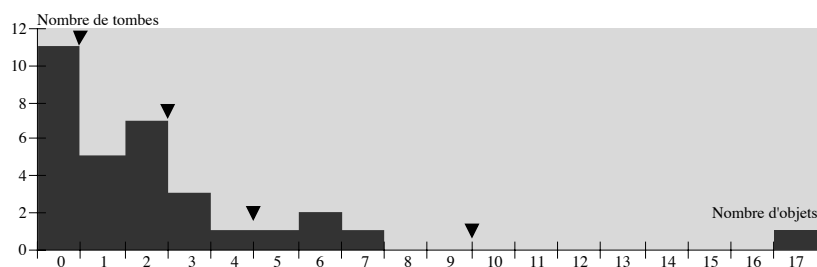


Fig. 440 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets immatures.

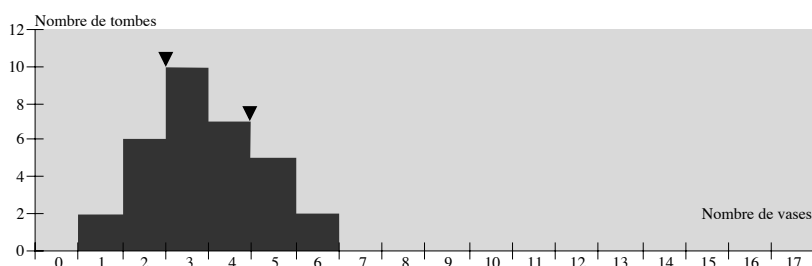


Fig. 441 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures de sujets immatures durant la phase I.

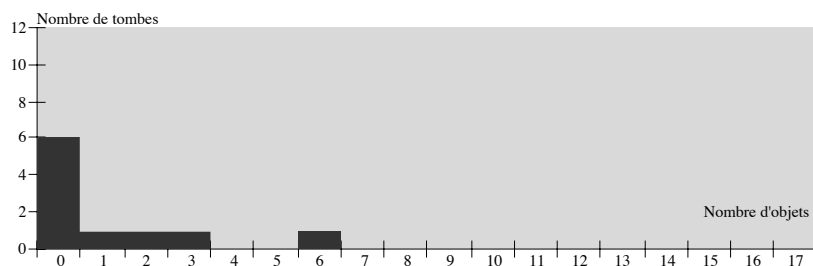


Fig. 442 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets immatures durant la phase I.

comme on l'a dit, tous les objets qui ont permis ces différenciations n'ont pas tous la même valeur. Il convient donc de distinguer les objets certainement sexuellement discriminants des pièces pour lesquelles le doute subsiste et des éléments non discriminants.

Parmi les objets sexuellement discriminants, on peut relever :

- les objets sûrement féminins : les fusaïoles, les anneaux de cheveux, les torques, les boutons, les coquillages.
- les objets vraisemblablement féminins : les bracelets, les perles, les spirales et les chaînettes.
- les objets incontestablement masculins : les rasoirs, les couteaux, les poignards et les armatures de flèche.
- les objets probablement masculins : les pinces à épiler.

Les objets sexuellement non discriminants sont — pour

l'instant — : les fibules à double ressort et les épingles tous types confondus, à l'exception peut-être des exemplaires à tête discoïdale épaisse.

#### 1.4. Nombre total de tombes masculines et féminines

Il semble intéressant de comparer maintenant le nombre de tombes attribuées à des sujets féminins au nombre de sépultures considérées comme masculines. Une limite surgit cependant : le faible effectif de tombes sexuées par rapport au nombre total des sépultures. Il nous paraît donc vain de tenter ici une quelconque approche démographique. Les tombes supposées masculines sont au nombre de 32 ; 124 sépultures supposées féminines ont été recensées. L'écart observé est dû principalement au fait que les tombes de femmes semblent

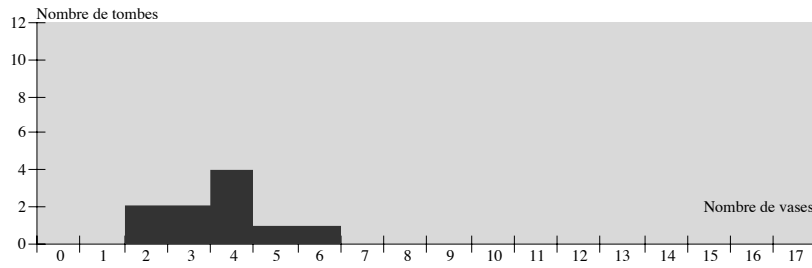


Fig. 443 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures de sujets immatures durant la phase II.

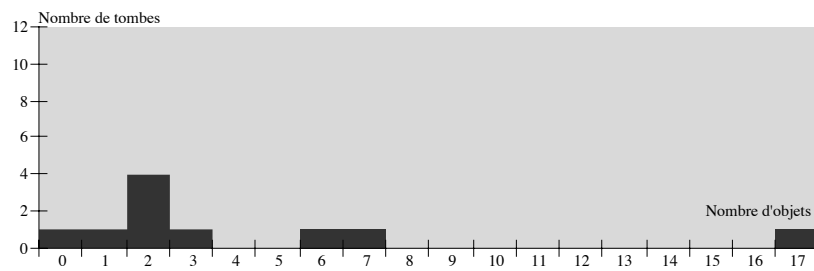


Fig. 444 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets immature durant la phase II.

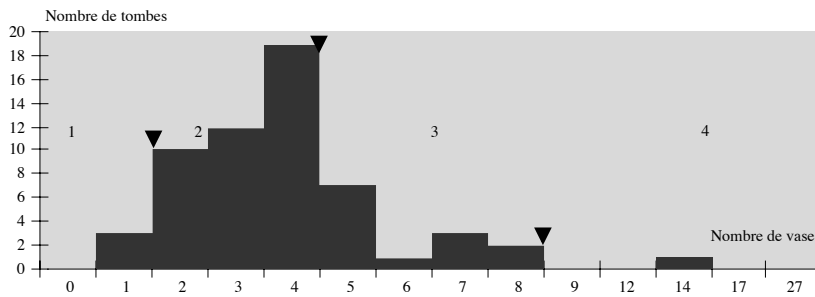


Fig. 445 : Histogramme de distribution du nombre de vases déposés dans les sépultures de sujets adultes.

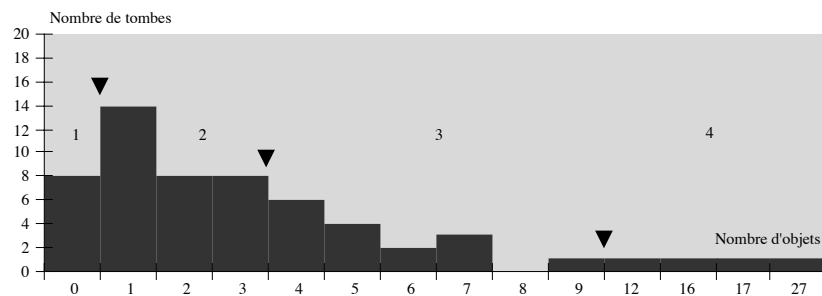


Fig. 446 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets adultes.

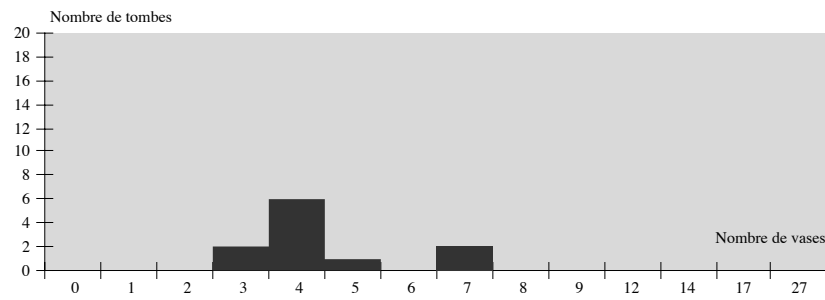


Fig. 447 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures de sujets adultes durant la phase I.

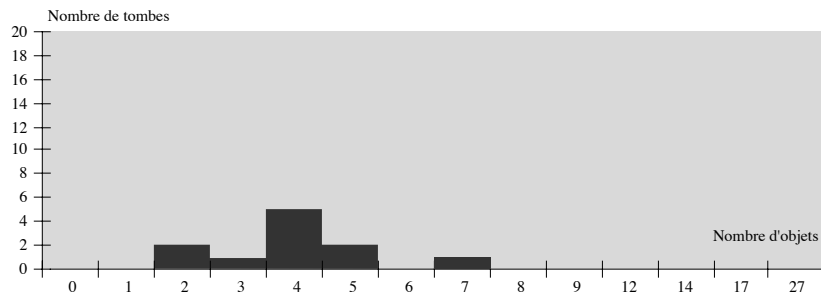


Fig. 448 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets adultes durant la phase I.

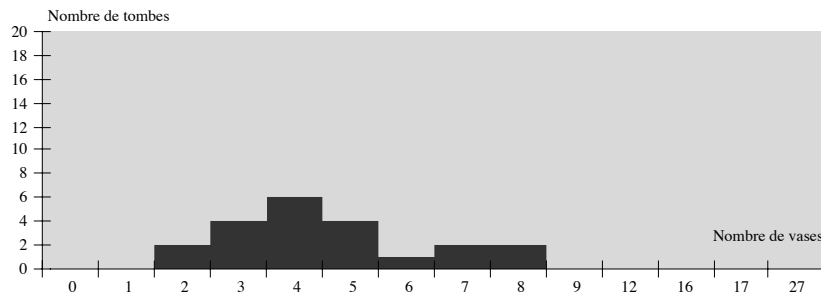


Fig. 449 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures de sujets adultes durant la phase II.

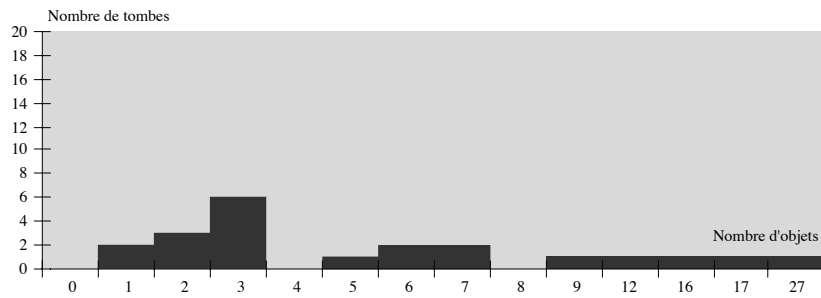


Fig. 450 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures de sujets adultes durant phase II.



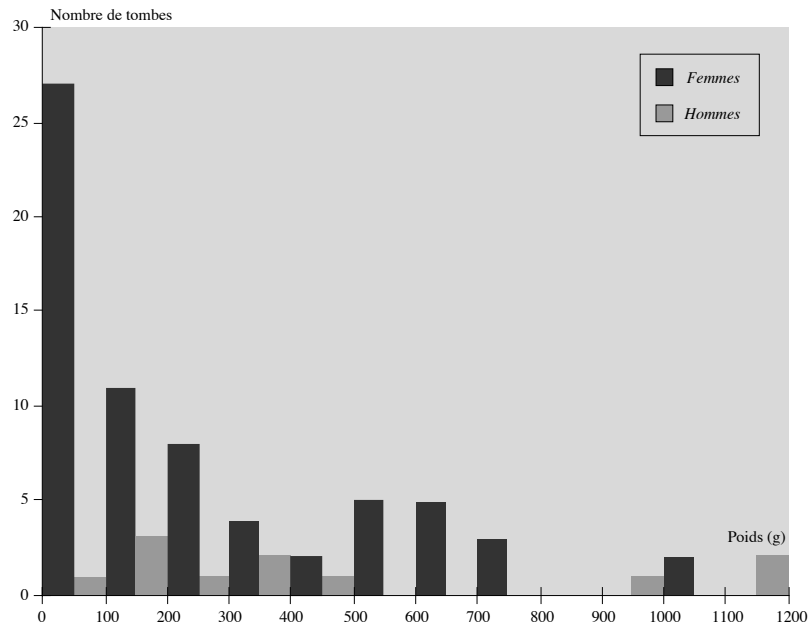


Fig. 451 : Histogramme de distribution du poids total des os humains brûlés dans les tombes d'hommes et les tombes de femmes.

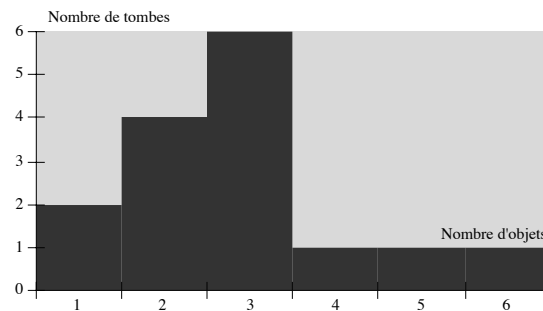


Fig. 452 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures supposées masculines.

plus aisément perceptibles car d'une part, les objets discriminants féminins sont plus nombreux, en qualité, et que d'autre part les tombes de femmes contiennent en moyenne nettement plus d'objets que les tombes masculines, ce qui rend leur repérage plus facile. En effet le nombre d'objets contenus dans les tombes masculines varie de 1 à 6, alors que ce même nombre varie de 1 à 155 dans les sépultures féminines.

## 2. ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES, HOMMES ET FEMMES : ANTHROPOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE

Avant d'étudier en détail les relations entre âge au décès ou sexe et mobilier, il faut rappeler que si l'âge au décès des défunts est abordé grâce à l'Anthropologie, avec toute la prudence indispensable lorsqu'on parle d'incinérations, la détermination sexuelle des individus est approchée grâce à l'étude

du mobilier archéologique, le métal en particulier. Une fois ces constatations posées, il faut également relever que la partition sexuelle des tombes ne tient en aucun cas compte de l'âge et que nous avons ainsi sexué des immatures grâce au mobilier alors que cela est quasi impossible sur des squelettes intacts non brûlés. Ce paradoxe méritait à notre avis d'être mentionné, car il renforce l'idée que de telles approches sont subordonnées à la prudence et à l'objectivité. Mais on peut toutefois se demander quelles sont les relations entre âge au décès et mobilier, ou entre sexe et mobilier. Nous nous efforcerons donc maintenant d'aborder ces problèmes, même s'il est vrai que nous disposons d'un échantillon relativement faible de tombes intactes.

D'une façon générale, si on prend en compte la totalité des sépultures, le nombre de récipients déposés dans les sépultures varie de 1 à 14, ossuaires compris. Une majorité

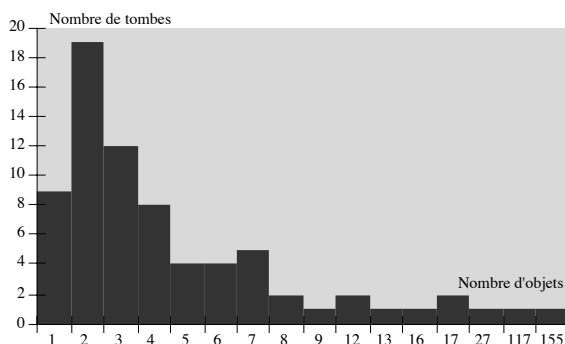


Fig. 453 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures supposées féminines.

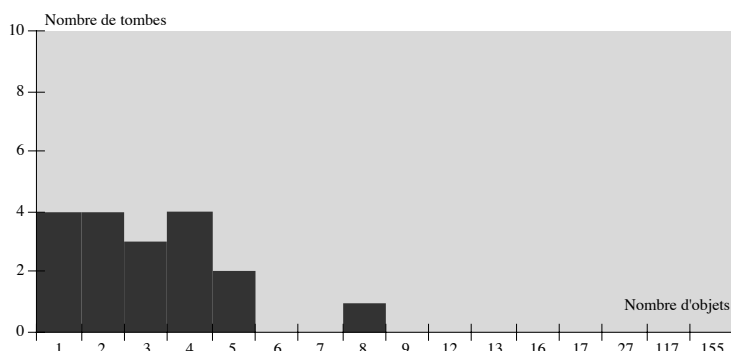


Fig. 454 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures féminines durant la phase I.

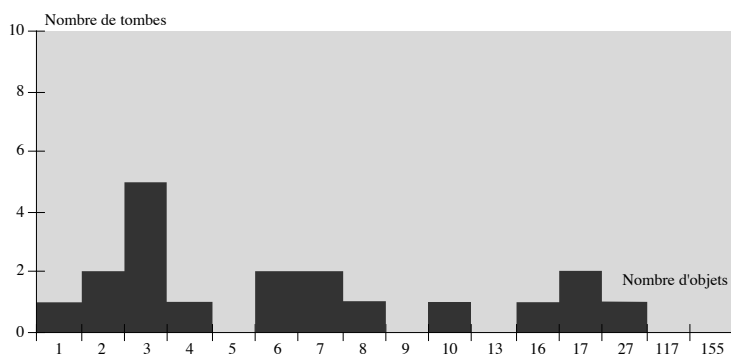


Fig. 455 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures féminines durant la phase IIa.

d'ensembles comprend de 1 à 4 vases. Ce résultat n'est bien entendu en rien significatif puisque de nombreuses tombes n'ont livré que quelques fragments de récipients. Si on ne prend maintenant en considération que les tombes intactes, la figure 437 montre qu'en fait, le nombre de récipients varie de 1 à 14, ossuaire compris. Cette grande différence devra être expliquée ; soit elle provient d'une inégalité importante dans les dépôts, soit il s'agit uniquement du reflet de la fourchette

chronologique prise en compte, en fait d'une évolution croissante du nombre de vases déposés dans les tombes. Quant aux objets, la figure 438 indique que le nombre d'objets déposés dans les tombes intactes varie de 0 à 155. Là encore, il faudra expliquer cette amplitude. Il faut aborder trois problèmes principaux que sont l'âge au décès, la phase chronologique considérée, enfin le sexe du défunt. Nous étudierons donc successivement ces différents points.

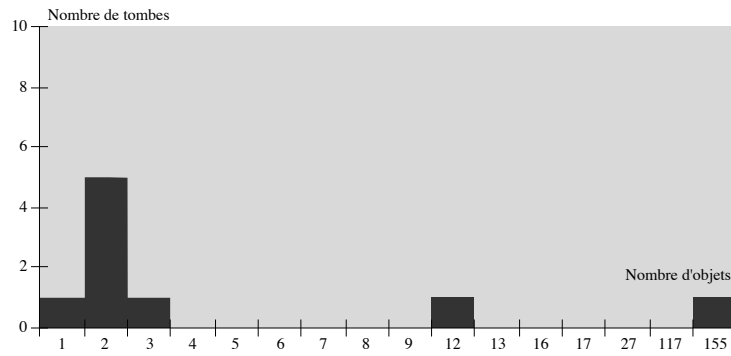


Fig. 456 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures féminines durant la phase IIb.

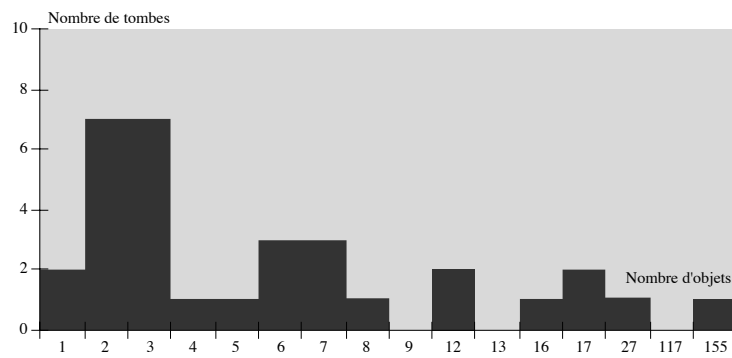


Fig. 457 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures féminines durant la phase II.

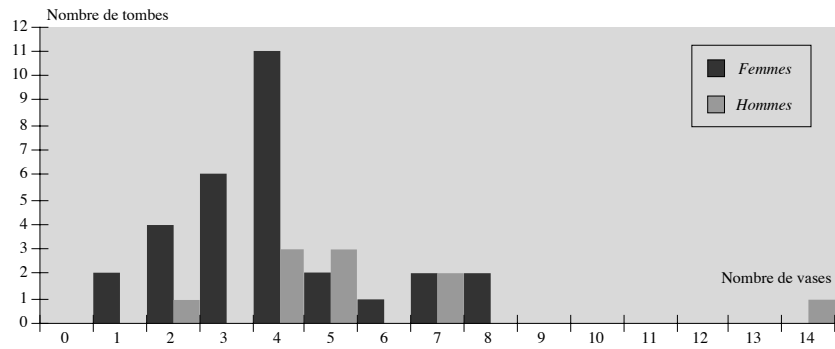


Fig. 458 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes.

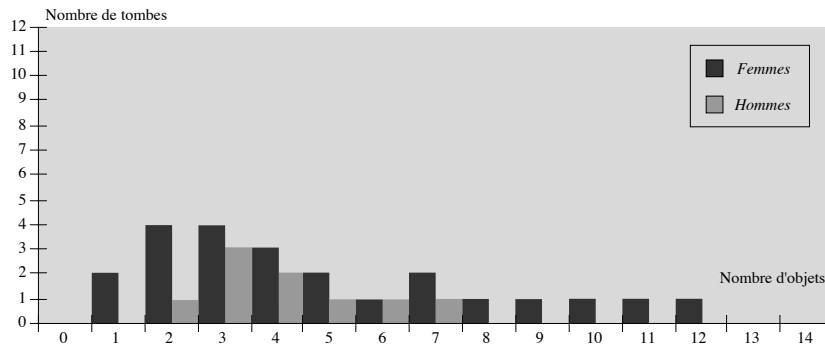


Fig. 459 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes.

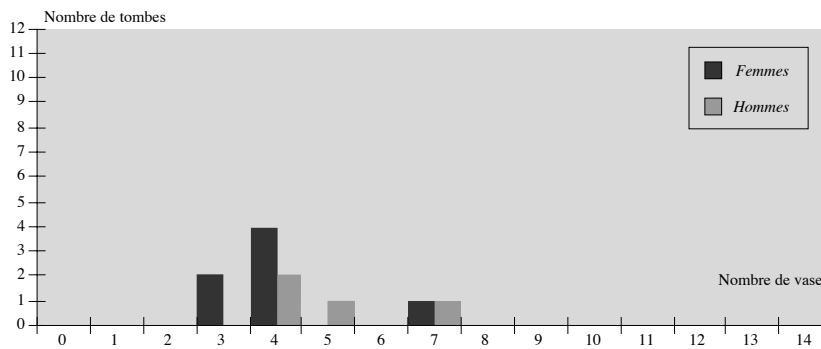


Fig. 460 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes durant la phase I.

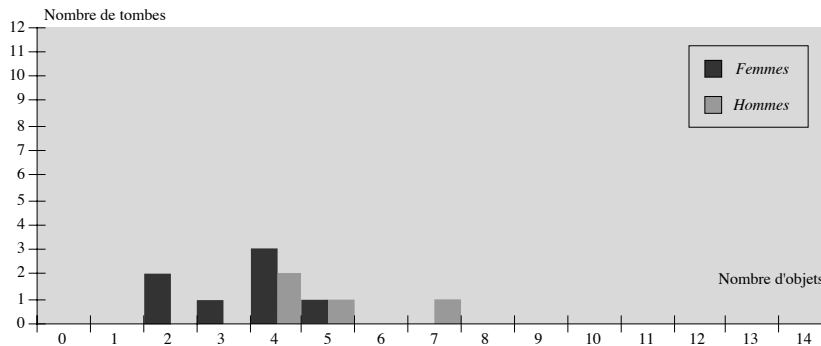


Fig. 461 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes durant la phase I.

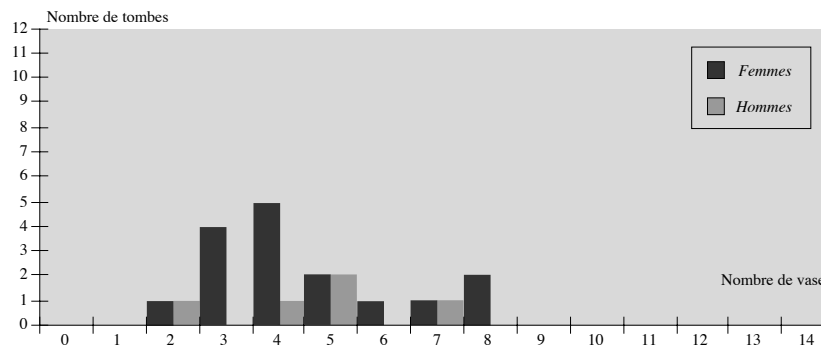


Fig. 462 : Histogramme de distribution du nombre de récipients déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes durant la phase II.

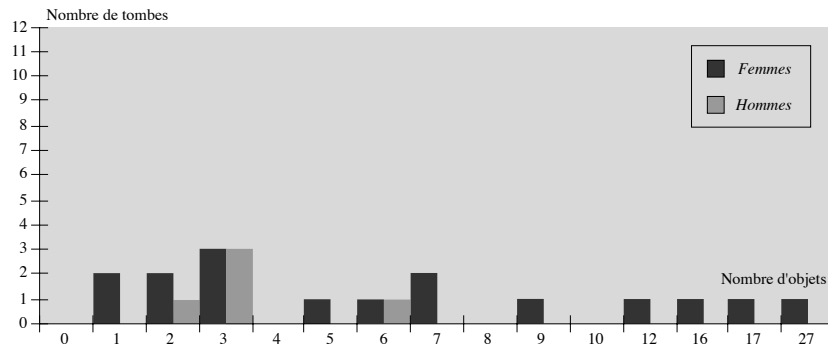


Fig. 463 : Histogramme de distribution du nombre d'objets métalliques et divers déposés dans les sépultures d'hommes et de femmes durant la phase II.

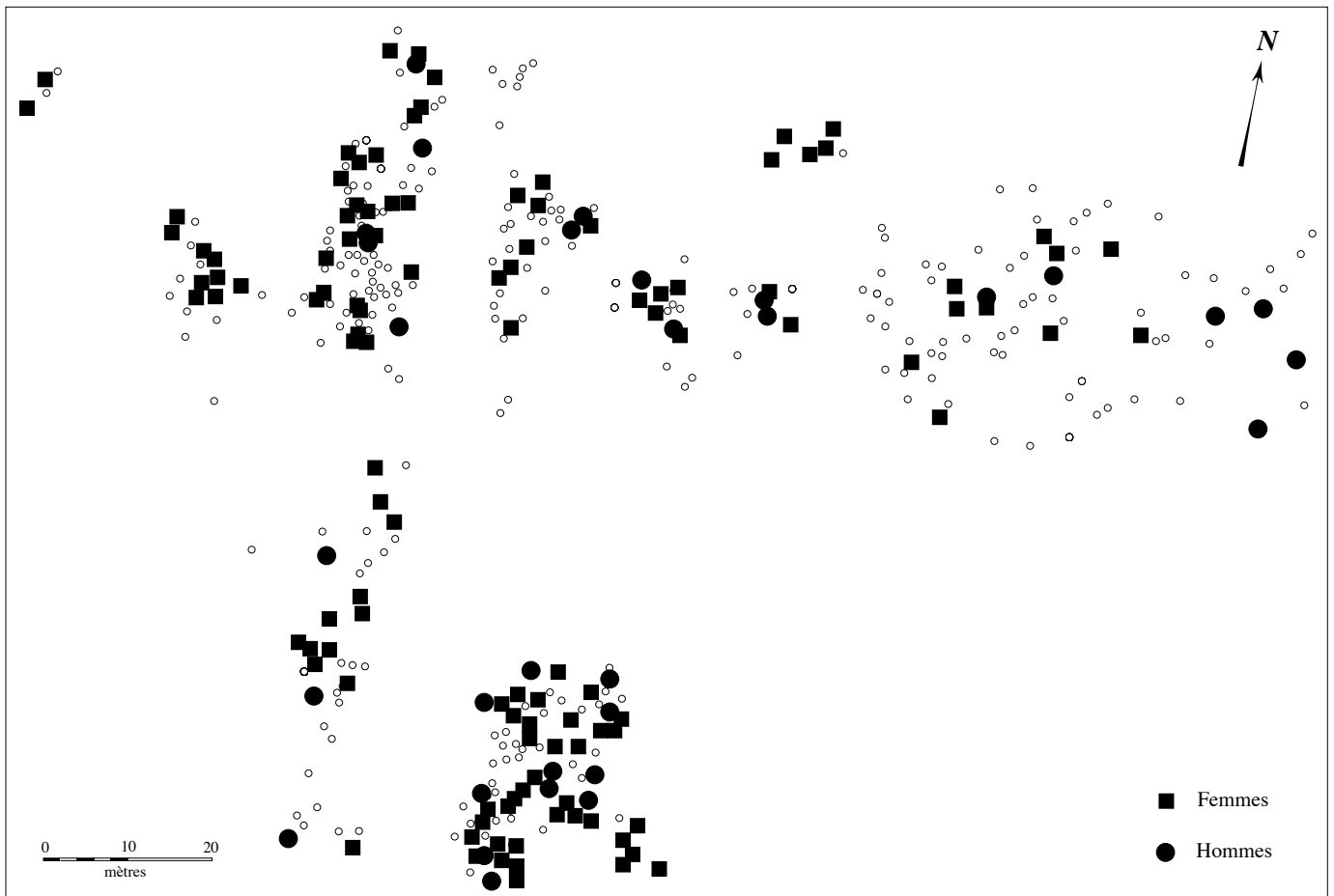


Fig. 464 : Répartition des sépultures féminines et masculines.

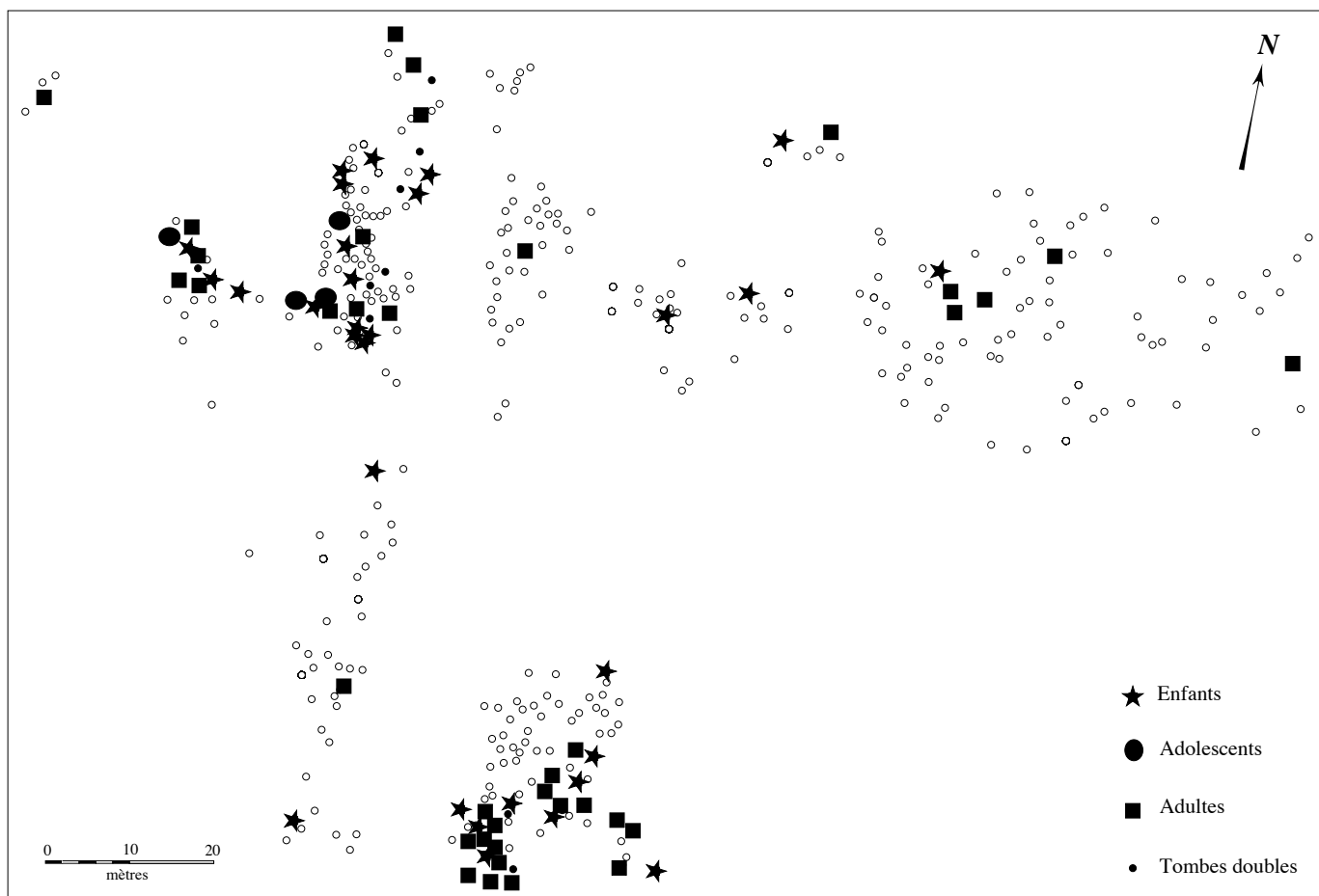


Fig. 465 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès.

## 2.1. Des enfants, des adultes et du mobilier

### 2.1.1. Les sujets immatures

Trente-deux tombes individuelles ont livré les restes d'un sujet immature. La figure 439 montre le nombre de récipients contenus dans ces sépultures. Une majorité de tombes contient en fait 3 récipients. Les deux sépultures qui renferment 6 récipients sont des tombes tardives des phases IIb et III. Quant aux objets et à leur nombre dans les tombes d'immatures, la figure 440 indique clairement qu'une très grande majorité de ces ensembles contiennent 2 objets au plus ; quelques tombes en contiennent plus de 5 ; une seule plus de 10 pièces.

Si on tient compte maintenant de la répartition par phase chronologique, on peut faire les observations suivantes. Pendant la phase I, le nombre de récipients déposés varie entre 1 et 5. La moitié des sépultures d'enfants contient 3 récipients (fig. 441). Les objets sont très peu nombreux dans les tombes

d'immatures. 60 % d'entre elles n'en contiennent aucun ; une sépulture en renfermait 6 (fig. 442). Durant la phase II (IIa et IIb), les tombes d'immatures peuvent contenir de 2 à 6 récipients, avec un maximum d'effectif à 4 (fig. 443). La plupart de ces sépultures contiennent 2 objets, alors que contrairement à la phase précédente, 1 seule tombe n'en renferme pas. La tombe 126, datée de la phase IIa, en a livré 17. Deux ensembles contiennent 6 et 7 objets (fig. 444). Au niveau des récipients, il y en a plus dans les tombes durant la phase II que pendant la phase I. En effet, pour la phase I, le nombre moyen de vases déposés est de 3,2 vases par tombe, alors qu'il est de 3,7 vases par tombe pour la phase II. Au niveau des objets, on aboutit aux mêmes constatations : le nombre moyen d'objets déposés dans les tombes est de 1,2 objet par tombe pour la phase I et de 4,7 objets par tombe pour la phase II. Enfin, si l'on tient compte des objets sexuellement discriminants, 16 tombes parmi les sépultures d'enfants semblent être des tombes féminines. Elles contiennent en moyenne 3,7 vases et 3,8 objets par tombe. Comme on l'a dit précédemment, ce sont ces tombes qui contiennent le plus d'objets.

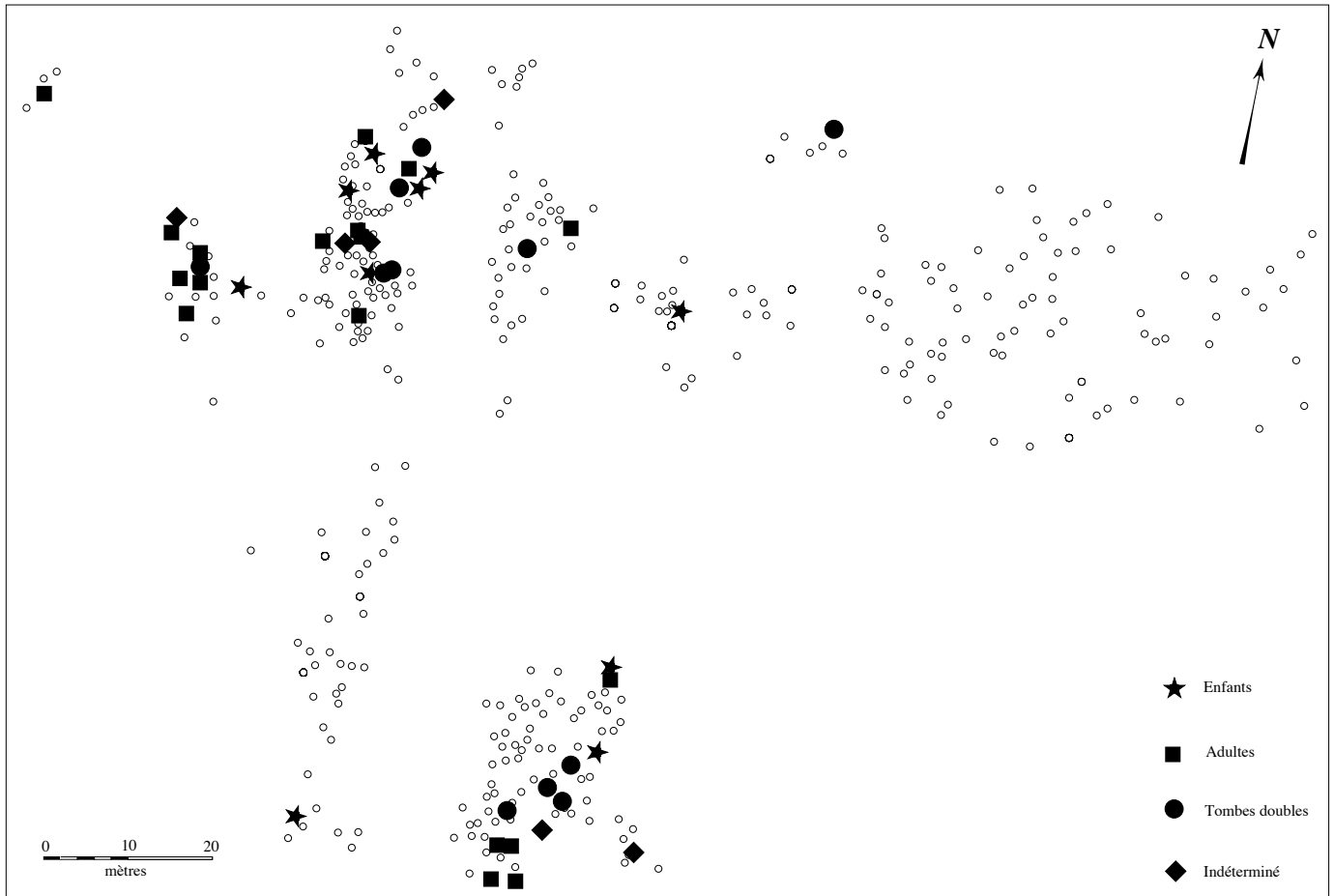


Fig. 466 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès durant la phase I.

### 2.1.2. Les sujets adultes

Cinquante-huit individus adultes ont été recensés dans les sépultures individuelles. La figure 445 indique la quantité de récipients déposés dans ces tombes. On observe un maximum de tombes dans la classe " 4 vases ". Les sépultures qui contiennent 8 et 14 récipients sont datées de la phase II et de la phase III. La figure 446 montre le nombre d'objets contenus dans les tombes. La moitié d'entre elles en renferme plus de 2, et un grand nombre en contient plus de 3. Le maximum est de 14 tombes pour la classe " 1 objet ". Seulement 8 ensembles n'en contiennent aucun. Qu'en est-il de la distribution en fonction des différentes phases chronologiques ? Le nombre de récipients dans les tombes d'adultes de la phase I varie entre 3 et 7. En fait, seules 2 sépultures renferment 7 récipients, 1 en contient 5 (fig. 447). Les tombes ont livré en moyenne 4,5 vases par tombe. En règle générale, le nombre d'objets est également assez faible, puisqu'il varie de 2 à 7, avec un maximum à 4 (fig. 448). Une seule tombe en contient 7. Le nombre

moyen est de 4. Les tombes d'adultes de la phase II ont livré en moyenne 4,6 vases, avec un minimum de 2 récipients et un maximum de 8 (fig. 449). Elles contiennent en général entre 1 et 27 objets, avec un maximum de 3 pièces (fig. 450). Le nombre moyen d'objets renfermés dans les tombes est de 6,6. Peu de tombes de la phase III sont intactes et nous ne disposons donc que d'un faible échantillon de ce tout début de l'Age du fer. En fait, seule la tombe 367 est dans ce cas et c'est la seule pour laquelle nous avons pu déterminer l'âge au décès du défunt. Elle contient 14 récipients et 5 objets.

Comme on le voit, il y a peu de différence entre les phases I et II. Ou du moins cette différence est-elle minime, en ce qui concerne les vases en tout cas. Mais nous reviendrons sur le problème de la céramique. La différence la plus notable réside dans le mobilier non céramique puisqu'il est très net que celui-ci augmente considérablement dès le début de la phase II. Il est délicat de continuer la comparaison avec la phase III, période trop mal représentée.

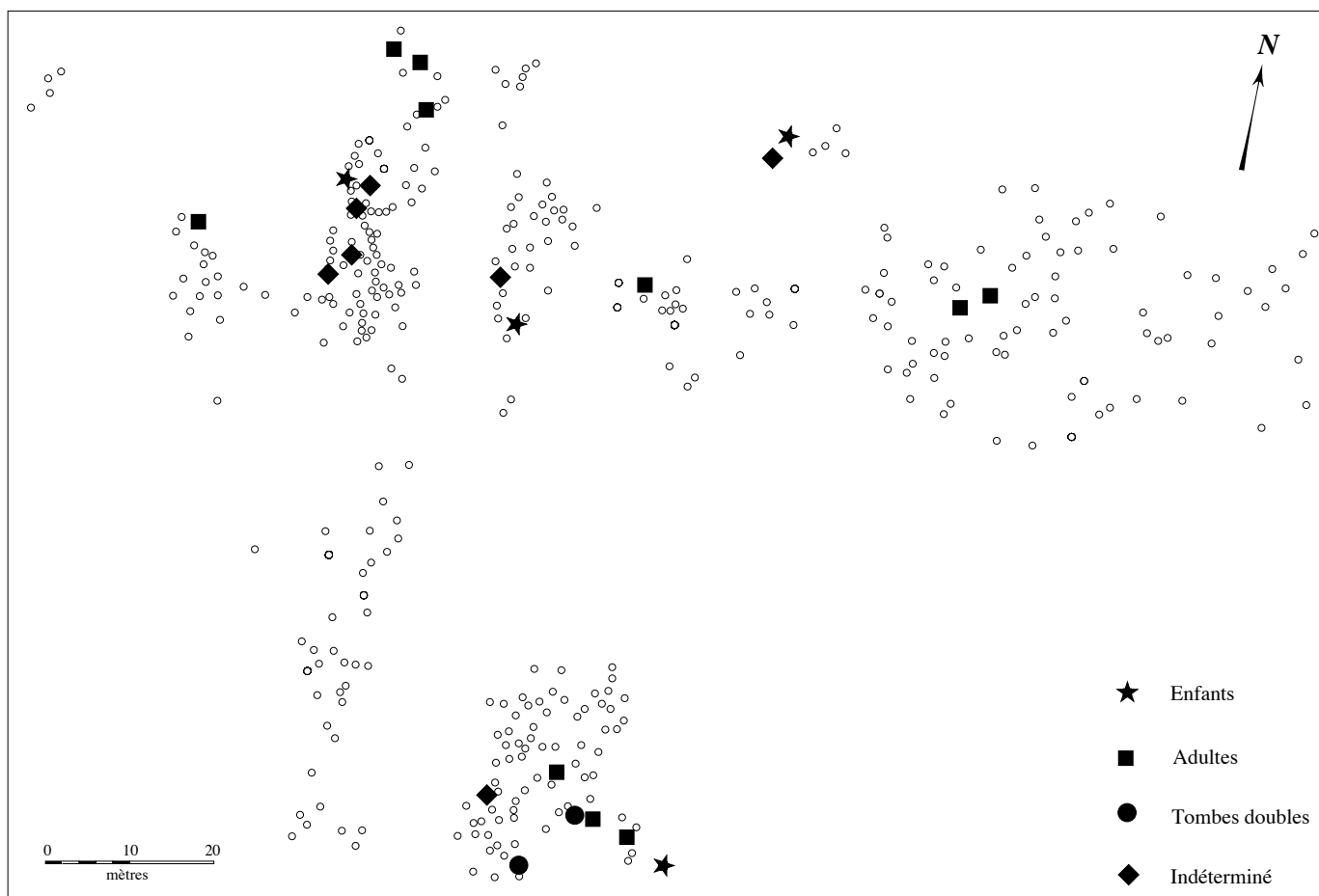


Fig. 467 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès durant la phase IIa.

## 2.2. Des femmes, des hommes et du mobilier

Avant de comparer « sexe » et « mobilier », on peut se demander s'il y a une relation directe entre le poids total des ossements humains brûlés et le sexe de l'individu incinéré. La figure 451 montre qu'il n'en est rien. S'il est vrai qu'on a finalement pu déterminer très peu de tombes masculines parmi les tombes étudiées qui, rappelons-le, sont les tombes intactes, l'histogramme de distribution semble indiquer, malgré cette différence d'effectif, que les tombes masculines comme les tombes féminines contiennent des quantités très variables d'ossements, sans réelle partition. Il faut maintenant se demander si le nombre d'objets déposés dans les tombes masculines est proche de celui des pièces contenues dans les tombes féminines, et si cette quantité augmente au cours du temps. Quels que soient la phase concernée et l'âge au décès du défunt, le nombre d'objets déposés dans les tombes masculines varie de 1 à 6 (fig. 452), avec un maximum de 3 objets. Pour les tombes féminines, le nombre des objets contenus dans les sépultures varie de 1 à 155, avec un maximum de 2 pièces (fig. 453). On note d'emblée la différence entre tombes

d'hommes et tombes de femmes, ces dernières contenant beaucoup plus d'objets.

Si on analyse alors la quantité d'objets présents dans les tombes en fonction du sexe du défunt et de la phase chronologique, on observe les faits suivants. Pour les tombes masculines, l'évolution, si évolution il y a, est quasiment impossible à déceler. En effet, les tombes intactes sont très peu nombreuses si bien qu'une fois réparties dans les différentes phases, elles ne forment plus que de faibles effectifs. Tout au plus peut-on noter une très légère augmentation à la phase II. En ce qui concerne les tombes féminines, l'évolution du nombre d'objets déposés dans les sépultures est beaucoup plus nette. Comme le montrent les histogrammes de distribution (fig. 454, 455, 456 et 457), une augmentation est à noter dès la phase IIa, qui va donner pour la phase II prise dans sa globalité une image différente de celle obtenue pour la phase I. C'est à la phase IIb que doit être rapportée la sépulture contenant 155 objets, et à la phase III, hélas trop peu représentée, que l'on doit rattacher la tombe qui a livré 117 objets.

Nous prendrons maintenant en compte le sexe du défunt et les phases chronologiques, mais il ne s'agira là que des tombes



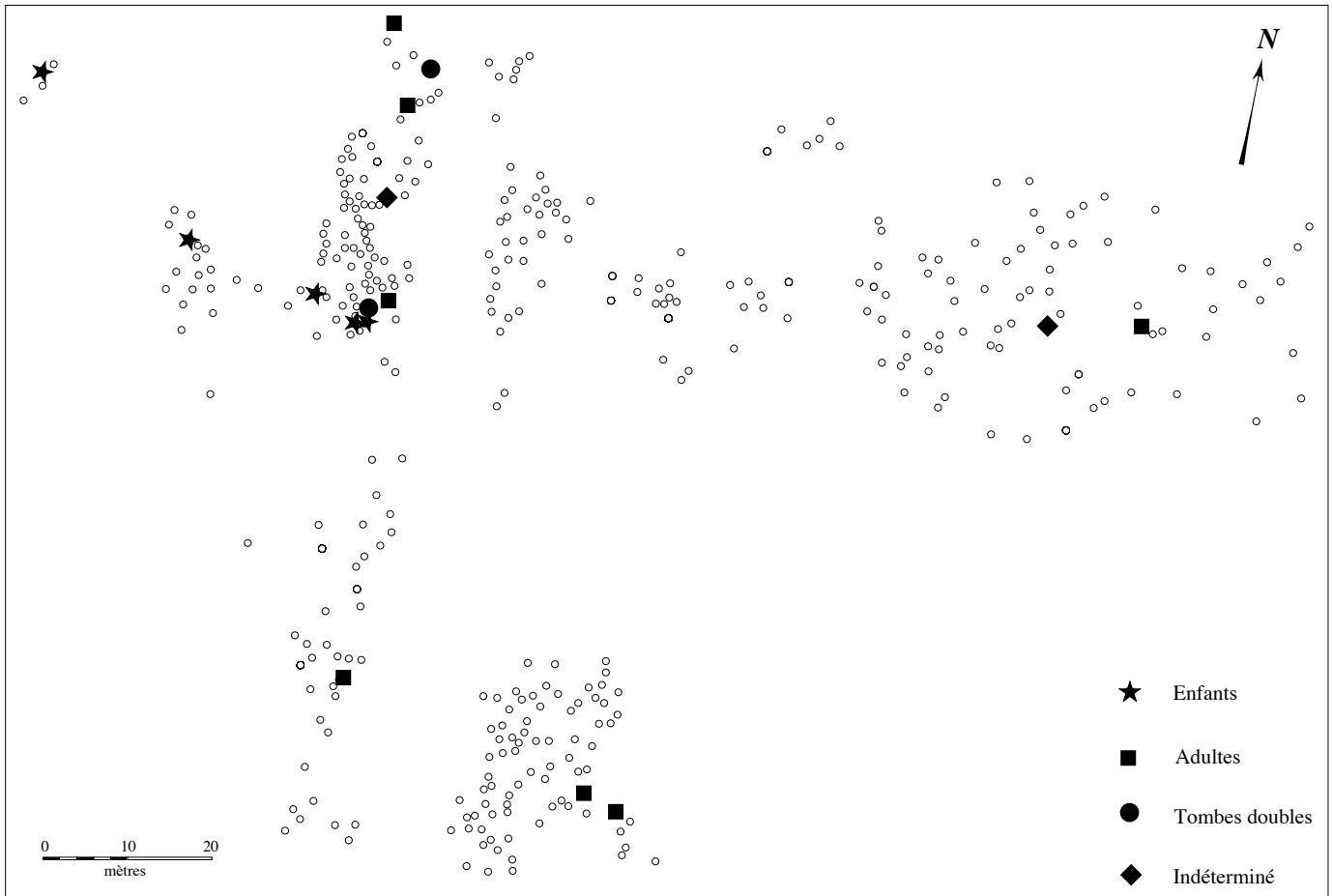


Fig. 468 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès durant la phase IIb.

contenant les restes de sujets adultes. Si on en croit les histogrammes de distribution de la figure 458, les hommes recevraient plus de vases que les femmes. Il faut cependant rester prudent car encore une fois, l'effectif des tombes masculines est trop faible pour asseoir de façon définitive de telles conclusions. Chez les sujets adultes, comme cela fut le cas pour l'ensemble des tombes intactes, les sépultures féminines renferment plus d'objets que les tombes masculines, comme en témoigne la figure 459. Si on interroge les chiffres à propos de la quantité de mobilier accompagnant le défunt selon les phases chronologiques, les observations qu'on peut réaliser sont les suivantes. A en croire la figure 460, les tombes de sujets adultes masculins de la phase I contiennent plus de vases que les tombes féminines. Mais là encore, ça ne repose que sur un bien faible effectif qui ne permet en aucun cas de conclure. Il en est de même pour la quantité d'objets déposés dans les tombes (fig. 461).

La même constatation s'impose à propos des sépultures de la phase II, pour la céramique en tout cas (fig. 462). En ce qui concerne les objets, il paraît indubitable que les sépultures de femmes adultes en contiennent plus que les tombes

d'hommes, comme le montre la figure 463. Mais il convient à nouveau d'être prudent : cette différence n'est pas forcément liée à une partition sexuelle, d'autres paramètres ethnologiques ou sociaux peuvent être à l'origine de cette nuance.

### 2.3. Les offrandes alimentaires

On peut également s'interroger sur les relations qui peuvent exister entre le défunt et l'offrande alimentaire déposée dans la tombe. Car si on compare ces deux paramètres, on remarque que pour les offrandes constituées d'un humérus d'ovicapriné, il est exceptionnel que les tombes renferment les restes d'un enfant. Sur 41 cas, 6 seulement ont été recensés parmi lesquels 2 tombes où l'identification de l'os animal n'est pas certaine et 3 tombes où l'âge au décès du sujet n'est pas absolument certain. Les enfants ayant reçu d'autres types d'offrande sont également assez rares puisque 2 seulement ont été recensés (tombes 161 et 225). L'une est datée de la phase I, l'autre n'est pas datée. Si, dans les 2 cas l'âge au décès n'est pas sûr (infans I ? et infans II ou adolescent), il est en

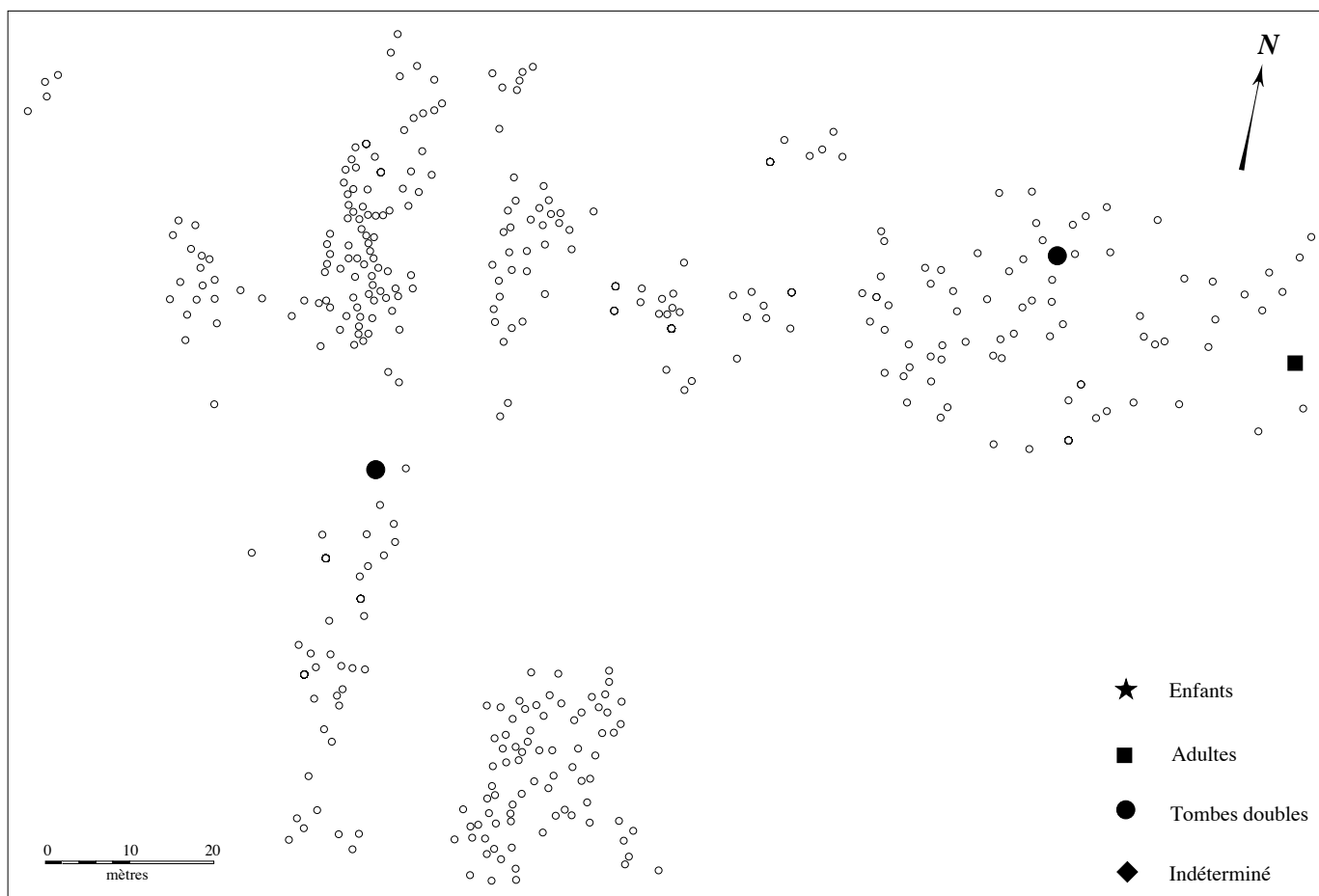


Fig. 469 : Répartition des individus en fonction de l'âge au décès durant la phase III.

revanche certain que les os d'ovicapriné déposés dans la sépulture appartiennent à des sujets jeunes. Seule la tombe 161 contenait en plus des os de porc. Ces observations ne semblent pas dues à une simple coïncidence. Il paraît probable qu'il existe une différence au niveau des offrandes alimentaires entre enfants et adultes, ces derniers ayant bénéficié de la quasi totalité des dépôts de viande.

Qu'en est-il de l'offrande alimentaire en fonction du sexe ? Même si nos déterminations sexuelles reposent sur le seul mobilier archéologique, ne peut-on tenter un parallèle entre ces deux paramètres ? Si on prend en compte les tombes intactes, la répartition des offrandes alimentaires en fonction du sexe du défunt est surprenante. On constate en effet que la majorité des tombes (24 sépultures au total) contenant un humérus d'ovicapriné sont des tombes féminines. Les tombes masculines (7 sépultures avec offrande alimentaire) ne renferment que rarement ce type d'offrande seul (3 cas). En revanche, c'est dans ces dernières qu'on retrouve les dépôts de pièces de bœuf, de cerf et de porc. Une tombe féminine contenait un vestige de bœuf, mais il s'agit d'une incisive isolée qui

peut s'apparenter à bien autre chose qu'une offrande alimentaire, les dents n'étant pas un mets de tout premier choix ! Il faut cependant souligner que 17 tombes pour lesquelles le sexe du défunt n'a pas pu être « déterminé » contiennent également des humérus d'ovicaprinés.

Circonstance extraordinaire, il s'avère que le nombre de tombes masculines (7) ajouté au nombre de sépultures non sexuées contenant des offrandes alimentaires (17) correspond très exactement au nombre total de sépultures féminines avec pièce de viande (24). Faut-il par conséquent en conclure que les tombes non sexuées avec offrande seraient des tombes masculines ? S'il est vrai que ce schéma est tentant, il convient toutefois de rester prudent vis-à-vis de ce genre de rapide calcul. Une chose semble en revanche relativement claire : les tombes d'hommes contiennent en général les restes de gros animaux, tels le bœuf ou le cerf, rarement le mouton ou la chèvre, alors que les pièces de viande accompagnant les femmes proviennent exclusivement des ovicaprinés. Un doute subsiste cependant : 17 sépultures qui contiennent un humérus d'ovicapriné n'ont pu être sexuées.

### 3. RÉPARTITION SPATIALE DES TOMBES D'HOMMES ET DE FEMMES

Même s'il est vrai que, finalement, nous avons déterminé beaucoup plus de tombes féminines que de tombes masculines, on peut se demander si ces sujets se répartissent de façon homogène sur la nécropole. La figure 464 ne montre aucune concentration particulière et de toute façon, le plan ici figuré concerne toutes les phases d'utilisation du cimetière, si bien que la répartition des tombes sexuées n'a qu'un intérêt mineur.

### 4. RÉPARTITION SPATIALE DES TOMBES D'ENFANTS, D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES

On a pu estimer l'âge au décès, ou du moins l'approcher, d'une majorité des sujets présents dans les tombes. Malgré toutes les difficultés rencontrées, il est maintenant possible de voir comment les sujets de chaque classe d'âge se répartissent au sein du cimetière. La figure 465 montre qu'en fait aucun regroupement n'est perceptible ; ainsi il n'y a pas de secteur spécialisé dans telle ou telle classe d'âge. Mais l'examen attentif du secteur des tombes 69 à 74 montre cependant une faible concentration de tombes de sujets immatures (tombes 69, 70, 72, 73) juxtaposées à des sépultures d'adultes (tombes 71 et 74). Faut-il voir dans cet ensemble un regroupement, de type familial par exemple ? Malheureusement, si on précise l'étude de ces répartitions, en suivant les phases chronologiques que nous avons définies, ces hypothèses séduisantes ne résistent pas longtemps, non pas qu'elles soient alors infirmées, mais le manque cruel de datations précises pour certaines tombes, faute d'un mobilier caractéristique, réduit dès lors considéra-

blement l'échantillon de sépultures étudiables spatialement. Pour la phase I, la carte de répartition par âge au décès (fig. 466) n'apporte aucune indication sérieuse quant à une quelconque concentration ou à propos d'éventuels groupements familiaux. Tout au plus peut-on constater qu'il ne semble y avoir aucun secteur spécialisé dans une classe d'âge. On arrive aux mêmes conclusions pour les phases IIa et IIb (fig. 467 et 468), ainsi que pour la phase III (fig. 469).

### **Résumé**

*Grâce au mobilier métallique, une sériation sexuelle des sépultures a pu être tentée. Elle montre que certains objets sont de bons discriminants sexuels. Ces propositions sont importantes puisqu'il est quasiment impossible de déterminer le sexe sur des os incinérés. Ces distinctions ne sont pas toujours possibles et certains objets n'ont à ce chapitre aucune valeur. Les objets féminins sont plus nombreux que les objets masculins. Les catégories considérées comme discriminantes sont toutes à fait comparables à celles définies pour la nécropole d'Agde. Certaines différences, certes parfois ténues, ont été relevées au niveau de la qualité et de la quantité du mobilier en fonction du sexe, de l'âge au décès de l'individu et de la phase chronologique. Il est également apparu que seules les tombes masculines bénéficiaient de dépôts carnés de gros animaux (bœuf, cheval, cerf) alors que les femmes étaient le plus souvent accompagnées d'une épaule de mouton ou de chèvre. Il n'existe à première vue aucune partition spatiale liée au sexe ni à l'âge. On observe au contraire des groupes de tombes composés de sujets adultes et d'enfants qui évoquent des groupements de type familial.*